



HAL
open science

L'approche contributionnelle

Julien Borderieux

► **To cite this version:**

Julien Borderieux. L'approche contributionnelle. 5ème Congrès Mondial de Linguistique Française, Jul 2016, Tours, France. 10.1051/shsconf/20162706002 . halshs-01343975

HAL Id: halshs-01343975

<https://shs.hal.science/halshs-01343975>

Submitted on 11 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'approche contributionnelle

Julien Borderieux¹

¹Laboratoire Ligérien de Linguistique, Université d'Orléans, 45065 Orléans Cedex 2, France

Résumé. Le but de l'article est de présenter l'approche contributionnelle en tant que procédure d'analyse et de rédaction de textes professionnels. Tout d'abord est présentée l'approche contributionnelle d'un texte, c'est-à-dire sa lecture à partir d'un point d'observation privilégié : la *contribution*, au sens linguistique et pragmatique du terme, en référence à son introduction (sans définition chez l'auteur) par le philosophe du langage Paul Grice (Grice, 1989 [1]). Nous envisagerons aussi les approches extragriciennes de la notion de contribution (Nemo, 2001 [2] ; Portuguais, 2011 [3] ; Clark Schaefer, 1989 [4]), ainsi que celles recoupant partiellement l'approche contributionnelle (Upton Cohen, 2009 [5]). Nous montrerons ensuite les possibilités originales d'utilisation de cette approche en l'appliquant à un objet rédactionnel spécifique, le texte de brevet d'invention, type de texte professionnel, normé et formaté. Nous indiquerons comment un tel texte peut être modélisé en segments contributionnels repérés par des marqueurs qui en délimitent l'entrée et la sortie. Enfin nous dégagerons le caractère heuristique de la lecture contributionnelle d'un texte : la strate contributionnelle représente une manière de lire ou d'écrire un texte qui se fonde sur sa décomposition en contributions identifiées et mécaniquement articulées les unes aux autres. Nous proposerons alors de mettre en perspective cette vision mécanisée du texte dans le cadre d'une théorie contributionnelle des textes tendant à considérer tout texte comme un ensemble de contributions logiquement connectées entre elles, dans une perspective de cohérence textuelle.

Abstract. The contributinal approach. The present article looks into a contributinal approach as an analytical procedure which allows the writing of professional texts. The first part presents a contributinal approach of texts, i.e. reading them with a specific point of view : linguistic and pragmatic contribution, in a Gricean (Grice, 1989 [1]), post-Gricean (Nemo, 2001 [2] ; Portuguais, 2011 [3]) and non-gricean (Clark Schaefer, 1989 [4] ; Upton Cohen, 2009 [5]) meaning. Then we show the possibilities of the original application of this approach by applying it to an uncommon object : the patent text, a professional and very standardized specialized type of text, in which recurring and autonomous elements are isolated : the contributinal sets and their connections (input, output), in order to establish a general master scheme. The end of the article describes the heuristic nature of this contributinal reading of a text : the contributinal layer represents a way to read or write a text based on its

construction through various sub-contributions, which lead to the emergence of a mechanical view of texts, with its laws and constraints, based on contributinal chains. These considerations on the contributinal material of the texts allow, consequently, an approach to the foundations of a contributinal theory of text.

1 L'approche contributionnelle d'un texte

Il convient d'abord d'expliciter l'assise théorique de l'approche contributionnelle dans le cadre général d'une heuristique textuelle, c'est-à-dire d'une utilisation de la notion de *contribution* (au sens linguistique) dans le but d'analyser et de reproduire certains types¹ de textes réduits à leurs composants contributionnels.

1.1 La contribution métalinguistique : définition synthétique

Au sens linguistique que nous donnons à ce terme, une contribution (ou ensemble contributionnel) est un ensemble d'énoncés autonome et clos. Elle peut se réduire à un énoncé, mais son intérêt est la possibilité qu'elle offre de rassembler plusieurs énoncés articulés les uns aux autres. On peut délimiter le début et la fin d'une contribution au moyen de marqueurs linguistiques² objectivement repérables dans le texte et propres au type dont il relève. Ces marqueurs jouent le rôle de pivots discursifs dans le texte en permettant l'articulation des contributions les unes par rapport aux autres, un texte étant ainsi défini par l'ensemble des contributions qui le constituent. La contribution est une strate particulière de lecture du texte et entre dans le cadre de la théorie plurisémiologique du texte de Nemo Petit Portugais, 2012 [6].

1.2 L'apport gricéen

La notion de contribution en linguistique est connue depuis Grice, 1989 [1]. Il est celui qui l'a popularisée dans les années 1970 par le biais de la grammaire de conversation, dont l'un des objectifs a consisté à isoler des contraintes objectives s'appliquant à l'échange entre interlocuteurs.

La notion de contribution semble ainsi familière car on la connaît en tant qu'élément intégré à la liste des « maximes de conversation » édictées par Grice. Mais à aucun moment de ses essais³ le philosophe du langage ne s'attache à définir ce qu'il nomme une contribution. Le terme est employé pour la première fois sans velléité définitoire⁴, puis directement intégré dans l'énoncé de la première « maxime ».

F. Nemo a déjà relevé l'absence de définition par Grice de la notion de contribution, ce qui installe une ambiguïté puisqu'« on ne sait pas très bien quel rapport il y a entre contribution et énoncé⁵ » : les deux ne sont pas nécessairement superposables.

Le contexte d'apparition du mot par Grice est par ailleurs révélateur puisqu'il s'agit du « Principe de Coopération »⁶, modèle d'échange déterminant car il fait de la contribution un moyen essentiel pour co-construire la conversation : avoir une approche contributionnelle, c'est considérer les éléments de l'échange comme des phases de participation consenties (plus ou moins librement) par chaque partie prenante ; c'est considérer ce qui est donné afin de contribuer à la réussite de l'échange et, plus globalement, ce qui assure sa cohérence.

L'approche contributionnelle

En matière d'utilisation de la notion de contribution en linguistique l'un des mérites de Grice est d'avoir attiré l'attention sur elle. Même sans la définir précisément il l'introduit comme outil *a priori* opérationnel à une époque où l'on cherche à isoler des règles de fonctionnement énonciatives⁷.

1.3 Autres apports contributionnels

Après Grice on retrouve des tentatives intéressantes d'utilisation, à des fins d'analyse de texte, de la notion de contribution : celle de contribution intermédiaire (Portuguès, 2011 [3]) en est une. D'autres tentatives, plus éloignées, recourent également mais partiellement celle-ci (Upton Cohen, 2009 [5] ; Clark Schaefer, 1989 [4]).

1.3.1 Contributions intermédiaires

Le travail de Português, 2011 [3] s'attache à dégager ce qui constitue objectivement le *niveau contributionnel*, proposant une terminologie qui aboutit à une typologie fonctionnelle des contributions gricéennes : celles-ci, en fonction de critères définis (les contraintes textuelles), sont classées en catégories les distinguant les unes des autres ; la contribution, quelle qu'elle soit, peut être constituée d'un ou plusieurs énoncés (par exemple de plusieurs phrases), et l'on peut alors envisager l'objet textuel globalement, qu'il s'agisse de s'attarder sur un point du texte (microcontribution), sur sa totalité (macrocontribution) ou encore en plaçant le curseur d'observation à un niveau intermédiaire (mésococontribution). On pose également que les contributions de taille supérieure sont constituées de sous-contributions de taille intermédiaire, elles-mêmes susceptibles de se décomposer en sous-sous-contributions, dans un enchaînement des formats contributionnels.

D'autres encore se sont penchés uniquement sur des micro-contributions : ainsi de Sperber Wilson, 1993 [15] étudiant les inférences et les *implicatures* au travers d'exemples construits à base de phrases courtes.

1.3.2 Move analysis

L'analyse des « mouvements textuels » (*move analysis*, dont les bases sont posées dans les années 90 par Swales, 1981 [16] et 1990 [17]) est principalement présentée par Biber *et al.*, 2007 [18] puis synthétisée par Upton Cohen, 2009 [5]. Cette démarche présente des similitudes méthodologiques et pratiques avec les résultats de l'approche contributionnelle d'un texte, – sans que les deux approches soient équivalentes du fait de la différence initiale de perspectives théoriques.

Tout d'abord *move analysis* et approche contributionnelle convergent dans le fait d'isoler des *unités de lecture minimale du texte* et de déterminer la segmentation textuelle susceptible de faire prendre pleinement conscience de la construction globale d'un texte.

De la même façon, tout comme l'approche contributionnelle tend à décrire le texte comme un enchaînement de sous-contributions à visée argumentative, la *move analysis* considère le texte comme une série de mouvements textuels fonctionnels : "*each move represents a stretch of text serving a particular communicative (...) function*"⁸ (« chaque

mouvement (textuel) représente une portion de texte dédiée à une fonction de communication particulière »). Et dans les deux cas des éléments linguistiques grammaticalement identifiables sont extraits des textes et servent d'outils de délimitation des segments ("*linguistic features*"⁹, « marqueurs contributionnels »).

Et nous observons que la *move analysis* cherche elle aussi *in fine* à dégager un canevas stéréotypé de construction textuelle, c'est-à-dire un schéma invariant de l'enchaînement des *moves* textuels pour le corpus étudié, un "*typical move structure pattern(s)*"¹⁰ (« un modèle typique de la structure du mouvement »).

Mais ce que nous avons nommé « l'approche contributionnelle » possède une dimension absente des développements de la *move analysis*. En effet nous avons délibérément déduit les principes de notre démarche de l'approche gricéenne. La *move analysis* quant à elle ne cherche aucunement à revisiter ce modèle ; ce ne sont pas tant les principes de régulation de l'échange qui intéressent les tenants de la *move analysis* que l'organisation textuelle en tant que telle, et à aucun moment la *move analysis* ne s'inscrit dans le cadre de lois du discours tendant à une forme d'universalité (conversation, texte, ...) comme chez Grice.

L'approche contributionnelle aboutit ainsi à des résultats comparables, techniquement parlant, à ceux de la *move analysis*, mais à partir d'une assise théorique différente. L'approche contributionnelle permet de décrire la face pragmatique cachée des analyses à la Biber *et al.*, 2007 [18] (l'élément discursif fondamental que ces derniers décrivent, le *move*, étant bien une contribution au sens de Grice), mais en allant plus loin et en reconnaissant que le texte global est lui-même une contribution.

1.3.3 La contribution en psycholinguistique

Clark Schaefer, 1989 [4] utilisent eux aussi le terme mais dans une acception psycholinguistique et cognitive ne recoupant que partiellement le sens que nous avons pu lui donner en linguistique pragmatique. Si la contribution y est décrite comme tout ou partie d'un « tour de parole » réglant l'échange, et si celui-ci peut dans son ensemble être considéré comme une « contribution englobante » (« *a more inclusive contribution* », p. 284) possédant différents modèles de construction (« *patterns of contributions* », p. 270), le matériau linguistique strict est ici rarement envisagé en tant que tel, et l'attention concentrée sur le contexte commun des interlocuteurs, leurs présupposés partagés ainsi que leurs croyances, avec une focalisation sur les mécanismes de vérification de la compréhension (« *evidence of understanding* », p. 267). Ajoutons à cela que les « tours de parole » qui délimitent le périmètre des contributions sont chez eux très simplifiés, dans le cadre d'une logique binaire réduisant toutes les contributions de la conversation à deux phases uniques (« *presentation phase* » (...) et « *acceptance phase* » (p. 290)), ce qui n'est pas en mesure de rendre compte de la complexité rhétorique de tous les discours.

1.4 De la contribution au texte

La contribution permet d'explorer le texte d'une manière plus efficiente que les notions de discours ou d'énoncé.

1.4.1 Marqueurs contributionnels

L'approche contributionnelle

Il existe deux sens principaux pour le terme de contribution, le premier étant principalement utilisable dans le cadre d'analyses linguistiques, et le second venant compléter le premier : (i) un sens *métalinguistique* et formel qui fait de la contribution une strate particulière de lecture du texte, avec ses spécificités (autonomie, complétude, marques typiques et récurrentes laissées dans le texte, délimitation précise et objective) ; (ii) un sens plus ordinaire et courant qui renvoie à ce que nous pourrions appeler un *apport contributionnel*, *i.e.* ce que fait un émetteur en participant à un échange, – ce que l'on nomme communément « apporter sa contribution »¹¹.

Dans un texte donné on délimite les contributions (et les sous-contributions) qui le constituent au sens métalinguistique du terme (i), en utilisant la notion de marqueur contributionnel.

La fonction des marqueurs contributionnels est de permettre l'enchaînement des ensembles contributionnels au sein de la Contribution globale « Texte », en jouant le rôle de pivots entre ceux-ci.

Ces marqueurs, pour un type de texte donné, ne sont repérables qu'au prix de la mise en série, pour comparaison, de textes réunis dans un corpus représentatif du type concerné. C'est en comparant un nombre suffisant de textes d'un type précis que l'on peut en effet parvenir à identifier, par leur récurrence, les marqueurs spécifiques à ce type de texte. Ceci implique que chaque contribution peut être identifiée par un point d'entrée et un point de sortie matérialisés par des marqueurs contributionnels¹² qui en font un ensemble énonciatif indépendant et clos à l'intérieur du texte. Par ailleurs, si les marqueurs sont récurrents, on posera que la contribution a pour propriété de pouvoir se répéter formellement dans le même texte et/ou dans un texte du même type, – ce qui permet de dégager ce que nous pouvons nommer des invariants contributionnels¹³.

En termes de Traitement Automatique des Langues le repérage de marqueurs contributionnels récurrents permet d'envisager le paramétrage de routines informatiques afin de localiser dans un texte donné des contraintes contributionnelles (*i.e.* là où s'exerce, dans le texte, la force d'un ensemble contributionnel) dans le but d'identifier la sous-contribution que cette contrainte permet de localiser.

Dans la pratique d'une approche contributionnelle des textes il faut dans un premier temps traduire ceux-ci en jeux de données contributionnelles sur lesquels il sera ensuite plus aisé de raisonner en termes de contributions uniquement. Cette translation de données textuelles (corpus textuel) en données contributionnelles (corpus contributionnel) correspond à la volonté de travailler sur des contributions plutôt que sur des textes (trop larges) ou des énoncés (trop vagues¹⁴), et cela dans la perspective de la construction progressive¹⁵ du texte.

1.4.2 Terminologie

Le débat terminologique distingue nettement¹⁶ entre texte, énoncé et discours, et notre but est de montrer que le terme de *contribution* permet de se placer en dehors de ce débat en utilisant la notion de contribution comme un outil fonctionnel unique permettant de rendre compte de la construction précise d'un texte formaté.

La contribution est bien un énoncé (« suite de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs¹⁷ »), mais elle implique nécessairement l'idée de complétude et d'indépendance énonciative, ce qui n'est pas le cas de tous les énoncés : un énoncé peut être

fragmentaire, incomplet, inachevé ; pas une contribution, qui elle est réputée obéir aux « maximes » de Grice¹⁸.

En suivant la définition du discours de Rastier, 2005 [20] (*i.e.* la somme de l'énoncé et de l'énonciation), nous n'en ferons pas non plus notre outil pour exploiter les textes : le discours est trop transversal au texte (plusieurs textes de types différents peuvent être « surdéterminés¹⁹ » par un même discours) pour rendre compte, à lui tout seul, de sa complétude.

Reste le terme de *texte* : la contribution est pour nous un mode de lecture du niveau textuel, c'est-à-dire du niveau de texte auquel nous nous trouvons lorsque nous le lisons. Elle apparaît comme ce qui permet de rendre compte, de manière opérationnelle, de réalités (articulations, phénomènes d'« interdépendance interne²⁰ ») comme de virtualités (contexte, implicite, etc.) que les autres termes existant ne peuvent pas évoquer pris individuellement.

L'avantage de la notion de contribution est en définitive de s'affranchir des cloisonnements entre énoncé, texte et discours et de proposer un niveau de lecture global qui permet de saisir l'objet-texte à tous les niveaux d'analyse envisageables : qu'il s'agisse d'une phrase, d'un paragraphe, d'un chapitre, etc. C'est une notion flexible qui donne à lire le texte dans ses entrelacs, ses ponctualités ou ses piétinements, – en un mot dans sa complexité, en dépassant le cadre de la simple conversation initialement privilégié par Grice.

2 Application de l'approche contributionnelle

Nous illustrerons nos propos sur l'approche contributionnelle par son application à un objet textuel au format spécifique : le texte de brevet d'invention.

Les raisons du choix d'un tel type de texte (non envisagé en linguistique) s'explique d'une part par notre volonté de choisir un format textuel très spécialisé adapté à la formation rédactionnelle de futurs ingénieurs français ; d'autre part par notre souhait de travailler sur un type de texte dont le format – très contraint – permet de mettre facilement en évidence la logique contributionnelle qui nous occupe : ce qui est le cas du texte de brevet d'invention.

2.1 Le texte de brevet d'invention : une contribution spécialisée

Si les textes scientifiques ont déjà fait l'objet d'analyses linguistiques (le texte de vulgarisation scientifique par exemple²¹), en revanche le texte de brevet d'invention n'a pas donné lieu à des commentaires linguistiques universitaires.

Nous avons souvent échangé avec des scientifiques désireux de déposer (pour le compte d'un laboratoire généralement) des brevets d'inventions concernant des procédés technologiques précis, et avons pu nous rendre compte de la difficulté que représentait pour eux cet acte d'écriture qui fait partie intégrante de leur activité scientifique²². C'est un exercice redouté qui paraît semé d'embûches quant à ce que l'on doit écrire ou non (que faut-il révéler de l'invention décrite ? l'a-t-on suffisamment décrite ? que faut-il ajouter, retrancher ?, etc.). Certains inventeurs sont aussi surpris de voir combien leur texte initial sort transformé des mains de juristes spécialisés qui le réécrivent juste avant le dépôt de brevet. Ces chercheurs sont ici confrontés à la « boîte noire²³ » du texte de brevet : ils

conçoivent bien qu'il est indispensable de construire ce texte d'une manière réglée, mais celle-ci leur échappe dans son fonctionnement, ce qui génère de l'appréhension quant à son écriture, – et dans le même temps attire l'attention sur lui ; on est tenté de percer les « secrets de fabrication » des rédacteurs scientifico-juristes qui prennent au final le contrôle des textes de brevet tels qu'ils sont déposés auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

L'une des particularités stylistiques du texte de brevet d'invention est qu'il comporte des tensions rhétoriques qui peuvent expliquer les précautions et les contorsions rédactionnelles évoquées. Nous dirons juste ici que le thème de la divulgation est le pivot discursif de la description dans un texte de brevet, avec un avant et un après-divulgation qui créent des mouvements rhétoriques singuliers correspondant à l'injonction (presque) paradoxale de « dire suffisamment sans trop dire ». Cette rhétorique spécifique n'est pas effet de manche ; elle est liée à l'idée que le texte de brevet a un effet dans la réalité : son caractère performatif illustre « la croyance au pouvoir des mots »²⁴. Avec le texte de brevet d'invention, « dire c'est faire²⁵ » car ici dire c'est revendiquer sa paternité sur une invention : « Je dis donc je suis propriétaire dans la réalité ».

Le brevet d'invention est un texte dont le rôle stratégique croît depuis plusieurs années. En effet il représente un acte juridique décisif par lequel l'inventeur peut revendiquer la paternité de son invention, quel que soit le domaine concerné²⁶. Les aspects juridiques de cette déclaration de paternité ont des implications économiques qui, à l'heure de la concurrence mondialisée, sont de moins en moins négligées par les entreprises et les États. Ceux-ci considèrent la gestion de la production des brevets comme une opération hautement stratégique dans leurs activités industrielles : ainsi parle-t-on de « veille concurrentielle » et de « guerre des brevets ». Texte administratif (délivré par l'Office des Brevets, en France représenté par l'INPI), c'est aussi un texte juridique susceptible de jouer un rôle central – celui de *preuve* – dans les litiges commerciaux liés aux conflits de propriété intellectuelle. Enfin, son aspect technique en fait tout naturellement une mine d'informations pour les scientifiques : analyser un brevet dans son domaine de compétences, c'est rester dans la course aux innovations technologiques en se tenant dûment informé. Analyse et production méthodiques de textes de brevet sont devenues des fonctions à part entière dans les entreprises. Pour balayer l'ensemble des données contenues par le nombre exponentiel de brevets industriels²⁷, des opérations de *text mining* (fouille de textes pour en extraire des connaissances) et de *data mining* (exploitation des données collectées) sont mises en œuvre pour chercher dans les textes de brevet les informations précises qui vont permettre à l'ingénieur ou au chercheur de développer son propre projet en utilisant les renseignements mis à sa disposition.

Le texte de brevet d'invention est un texte hyperformaté qui se présente comme un ensemble de contributions linguistiques spécialisées à la fois scientifiques, juridiques et inscrites dans le cadre d'une stratégie concurrentielle.

2.1.1 Contribution scientifique

Le lexique scientifique et technique est naturellement majoritaire dans le texte de brevet d'invention. C'est un texte hyperspécialisé et il n'est pas besoin de répertorier les marques d'appartenance au champ des sciences appliquées pour le comprendre. Faire la typologie d'un tel lexique nous a peu retenu : c'est la construction de ces textes qui nous a intéressé plus que leur contenu, et sans doute notre regard non-scientifique (*i.e.* non retenu par le déchiffrement des informations techniques diffusées dans un texte de brevet d'invention) a-t-il

justement été, paradoxalement, une aide appréciable pour observer objectivement le fonctionnement structurel d'un texte de ce type.

2.1.2 Contribution juridique

Conçu comme faire-valoir en cas de litige sur l'antériorité d'une invention, le texte de brevet est aussi le lieu de développements juridiques se donnant surtout à voir dans la répétition de structures syntaxiques liées aux « revendications ». Nous avons sondé un corpus de manière à identifier ces tournures spécialisées du domaine du droit et avoir une vision précise du fonctionnement contributionnel du texte de brevet sur ce plan (par ex. telle formule juridique a été isolée comme une micro-contribution dans la majeure partie des textes de brevet étudiés, afin d'observer sa place, son rôle, ses variantes, etc.).

2.1.3 Contribution stratégique

Enfin, le texte de brevet d'invention s'inscrit dans le jeu d'une donne très concurrentielle : c'est ce contexte – si moderne – qui le dote d'une portée riche d'enseignements pour le champ de la linguistique pragmatique. En effet le texte de brevet (au centre d'une guerre économique mondiale dans laquelle les entreprises s'efforcent de déposer, acquérir ou vendre des brevets, ou au moins d'en inspecter le maximum afin de tirer toutes les informations vitales pour la compétition industrielle) nous semble un bel objet pragmatique dans lequel se nouent des tensions émanant directement de la réalité, et notamment de contextes d'intérêts commerciaux et technologiques particuliers.

Ces considérations amènent à décrire le texte de brevet comme une contribution *stratégique*, c'est-à-dire une contribution qui est le réceptacle d'éléments de la réalité apparentés à la guerre, technologique et commerciale. On imagine bien ici à quel point des interactions spécifiques peuvent travailler le texte de brevet d'invention, entre la volonté d'un inventeur d'affirmer sa paternité sur une invention et celle des concurrents cherchant à exploiter les informations contenues dans ce brevet. Y est à l'œuvre une « rhétorique du secret » (consistant à ne pas dire directement en retardant le moment de la révélation, ou bien à ne dévoiler qu'une partie du secret)²⁸.

2.2 Le texte brevet d'invention : une contribution formatée

Le texte de brevet présente des caractéristiques de formatage qui en font un terrain de choix pour une modélisation par approche contributionnelle.

2.2.1 Description de surface

Le texte de brevet, de longueur variable, est composé de sections imposées par le cadre légal et par l'usage rédactionnel : Abstract, Description, Revendications, Annexes (généralement pourvues de schémas).

La matière textuelle se concentre principalement dans les sections Description et Revendications.

Notre hypothèse a consisté à penser que l'on pouvait mettre au jour une structure d'écriture invariante du texte de brevet, hypothèse justement guidée par la structure de surface extrêmement réglée d'un tel texte.

2.2.2 Une structure apparente codifiée

La structure rédactionnelle du texte de brevet est officiellement établie : il existe un formatage public des textes de brevet d'invention préconisé par l'INPI²⁹, et il ne vient plus aujourd'hui à l'esprit d'un inventeur normalement informé de rédiger sa demande de dépôt de brevet sans se soucier de ce format. Ce n'est là qu'un moule externe, pas la structure linguistique profonde que nous avons cherché à décrire précisément : mais ce cadre institutionnel agit sur la manière de rédiger, il fournit même des « passages obligés » de rédaction qui la balisent et la conditionnent en partie.

Cet appareil de consignes constitue un ensemble de *topoi*³⁰ de rédaction pour le texte de brevet : il y a un *topos* de l'état de l'art, comme il y a un *topos* des avantages de l'invention, etc. Nous pouvons ainsi parler de routines textuelles à l'œuvre dans le texte de brevet et nous voyons dans les différents *topoi* utilisés dans les textes étudiés autant de contributions différentes : des contributions standardisées, figées par une tradition de rédaction, – des contributions « topoïsées » identifiables dans le déroulement du texte, et qui sont une « forme partagée par le groupe », au sens de la stéréotypie³¹.

2.3 Modélisation contributionnelle du texte de brevet

Le stade ultime de notre projet de *modélisation* des textes de brevet d'invention est la formalisation, dans une perspective de comparaison, de séries contributionnelles repérées dans les textes du corpus.

La constitution du corpus s'est faite à partir d'un choix orienté de textes fournis par la base de données « Brevets » de l'INPI (Disponible sur <http://bases-brevets.inpi.fr/fr/accueil.html>). Nous avons opéré une extraction représentative (en termes de longueurs, de thématiques scientifiques et de datations) de 113 textes constitués de pdf-images à l'océrisation laborieuse, pour un volume total de 1744 pages au format A4. Nous avons établi le portrait-robot d'un texte issu de notre corpus : écrit en français par un locuteur naturel de la langue (76% des documents), rédigé il y a dix-sept ans (1995 : moyenne des années recensées), comptant environ 16 pages, et relatif au domaine d'application technique « Nécessités courantes de la vie » (12,5% des textes représentés).

Une fois le corpus paramétré, nous en avons extrait un jeu de données contributionnelles et avons repéré, pour chaque série de données, les ensembles contributionnels qui la constituaient en utilisant les marqueurs contributionnels récurrents d'une série à l'autre.

Une fois la totalité des documents dépouillée en termes d'ensembles contributionnels dûment identifiés dans chaque texte du corpus, il s'est agi de formaliser encore les données issues de nos relevés en procédant à une « mise en série contributionnelle comparée » qui rapproche les uns des autres tous les ensembles contributionnels identiques repérés dans chaque texte :

T : Titre de l'invention

D1 : *Abstract* (description synthétique de l'invention, assortie d'un schéma)

D2 : Description du domaine dans lequel s'applique l'invention et du principe général qui préside à sa réalisation

Et. : État de l'art (avec **I** : Inconvénients de l'art antérieur, et **A** : Avantages de l'invention)

D3 : Description détaillée de l'invention (dont **Ex** : Exemples illustrant des modes de réalisation possibles, et **F1** : Description des figures (F2) sur lesquelles se fonde la description (D3))

R : Revendications

F2 : Dessins annexés

Ces ensembles contributionnels génériques ont été classés en fonction de leur ordre d'apparition majoritaire : **T – D1 – D2 – Et. – I – A – D3 – Ex – F1 – R – F2**

2.4 Marqueurs contributionnels dans les textes de brevet

Au terme du classement des séries contributionnelles, nous avons aussi été en mesure d'indiquer que chaque ensemble contributionnel identifié est délimité, à un endroit ou l'autre, par un marqueur contributionnel³² spécifique grammaticalement repérable.

Dans la pratique on ne lit peut-être pas toujours un texte de brevet d'invention intégralement et de bout en bout, mais parfois seulement pour en isoler un fragment, *i.e.* ce que l'on recherche avant tout : description de l'innovation (D3), ou bien état de l'art antérieur (Et.) utilisé par l'inventeur, ou encore exemples d'application de l'invention (Ex.), etc., ce qui est cohérent avec la logique de veille technologique faisant le quotidien des bureaux d'études. Aussi les marqueurs contributionnels relevés permettent-ils une lecture sélective : en repérant les marqueurs contributionnels-clefs (*i.e.* correspondant spécifiquement à la recherche effectuée dans le texte de brevet choisi) on repère du même coup les sous-contributions qui intéressent en priorité. Ce sont là les avantages des marqueurs contributionnels : ils permettent à un lecteur averti de repérer les sections qui l'intéressent ; pour l'indexation orientée de documents de type brevets, ils fournissent des moyens d'entrée efficace dans la matière du texte.

3 Vers une heuristique contributionnelle des textes

L'approche contributionnelle permet de cerner ce qui fait qu'un texte est achevé : c'est une manière d'en apprendre un peu plus sur le phénomène de la complétude textuelle. Cette perspective n'est possible qu'à condition de postuler que l'approche contributionnelle sur un type de texte précis (dans notre cas, celui du texte de brevet d'invention) est transposable à d'autres types de texte et, partant, à tous les textes en général, tout du moins sur le plan théorique. Cette vision d'une approche contributionnelle généralisable permettra alors de poser les bases d'une Théorie contributionnelle du texte, dont l'objectif est de rendre compte des textes en tant qu'ensembles contributionnels.

3.1 Complétude textuelle

Nous pensons que les textes gagnent à être décrits à l'aide de ces ensembles structurés d'énoncés que sont les contributions, et envisager les textes dans le cadre d'une approche

L'approche contributionnelle

contributionnelle c'est alors refuser de les réduire à des énoncés juxtaposés pour les observer plutôt au travers des interactions contributionnelles qui les constituent et permettent d'en rendre compte en se concentrant sur leur mécanique contributionnelle. La contribution est un *niveau textuel heuristique fonctionnel* ; il permet de partir à la découverte de ce qui permet de produire un texte, de se l'approprier ou de le reproduire.

3.2 D'un type de texte à l'autre

La modélisation à partir d'un type de texte précis est-elle valable pour d'autres types de textes ? Peut-on extrapoler l'approche contributionnelle à tous les types textuels ?

Pour trancher la question, il faudra vérifier – ou infirmer – les conclusions tirées à propos de l'étude du texte de brevet d'invention en les appliquant à d'autres types de textes. Ce travail de validation permettra de conclure que l'extrapolation est fondée, ou plus vraisemblablement fondée mais avec de nécessaires nuances.

A ce propos et comme nous avons déjà évoqué Adam, 1997 [19], nous clarifions ici ce que nous nommons « type de texte », et son articulation avec la notion de genre : le genre relève d'un champ de contraintes propre à un ensemble de textes, ce dernier dépendant généralement de l'histoire littéraire et des productions sociales³³ (en ce sens il y a un genre du brevet d'invention, avec ses passages d'écriture obligés dont les bases ont été jetées par des juristes occidentaux il y a deux siècles environ, et qui perdurent jusqu'à aujourd'hui) ; le type, lui, renvoie à un format textuel obéissant à une logique rhétorique et argumentative clairement identifiée (dans cette perspective le texte de brevet d'invention relève d'un type dont la visée argumentative est de légitimer, de manière performative, la paternité de l'inventeur qui décrit l'invention). Le genre assoit sa légitimité sur une constance formelle validée par une tradition de rédaction, tandis que le type se conçoit comme pure stratégie rédactionnelle. Naturellement et pour suivre Adam, 2012 [30]³⁴, on peut voir une relation d'implication (et de subordination) entre genres et types, les seconds étant généralement induits par l'observance des règles des premiers : le genre (littéraire ou non) pilote la visée des textes dans ce que l'auteur (renonçant à la notion de type pour privilégier les genres et les relations dynamiques qu'ils entretiennent avec les textes) nomme le phénomène de généricité.

Ajoutons que la théorie des genres peut être éclairée de manière inédite par la lecture contributionnelle d'un texte. En effet, si les genres sont habituellement classés au moyen de caractéristiques discursives identifiées par la tradition (le récit a un narrateur, la poésie des schémas de rimes, etc.), il peut être intéressant de relire ces genres en fonction du marquage contributionnel à l'œuvre dans les textes, un marqueur donné permettant d'identifier l'appartenance générique du texte dans lequel on le trouve. La modélisation contributionnelle menée sur le texte de brevet d'invention autorise à penser que peuvent être envisagées, dans le futur, des modélisations concernant d'autres genres textuels, et cela uniquement sur la base du marquage contributionnel.

L'idée directrice à l'origine de notre démarche est de considérer que l'on peut : i) parvenir à mettre au jour les règles de fonctionnement contributionnelles générales d'un texte (tout d'abord d'une contribution, puis de plusieurs contributions articulées les unes aux autres) ; ii) et parvenir d'autant plus facilement à mettre ces règles au jour qu'on les cherchera dans des textes formatés à l'extrême, à l'inverse de ce qui se joue dans des textes communément reconnus comme moins formatés. Ainsi avons-nous préféré partir de ce qui est simple pour éventuellement, dans le futur, nous pencher sur ce qui est donné par la tradition (littéraire notamment) comme plus complexe.

3.3 Vers une Théorie contributionnelle du texte

Nous posons ici les bases de ce qui pourrait être une Théorie contributionnelle du texte, l'évocation d'un modèle contributionnel invariant pour un type de texte donné étant un premier pas en direction de cette théorie qui s'appuierait notamment :

- i. Sur l'hypothèse d'une **mécanique contributionnelle** à l'œuvre dans un texte. On entend par mécanique contributionnelle l'idée que les textes – à commencer par les textes hyperformatés – peuvent être abordés sous l'angle de la mécanique (au sens physique³⁵) ; les textes sont alors conçus comme des ensembles mécaniques obéissant à des principes matérialisés par des mécanismes contributionnels et subissant des contraintes. Contraintes et mécanismes sont pour nous d'essence contributionnelle : la mécanique textuelle se base dans son fonctionnement sur le niveau contributionnel que nous avons précédemment dégagé, avec des dispositifs contributionnels à valeur de mécanismes agençant spécifiquement, en fonction du type de texte concerné, les sous-contributions les unes par rapport aux autres ;
- ii. Sur l'**enchaînement des différentes sous-contributions** autonomes et à elles toutes constitutives *in fine* de ce texte, réputé alors clos lorsque l'ensemble des sous-contributions attendues y est effectivement présent et ordonné ;
- iii. Sur la délimitation des sous-contributions par le repérage des marqueurs contributionnels³⁶ observables dans le texte ;
- iv. Sur l'idée que la **modélisation contributionnelle** d'un type de texte est possible ;
- v. Et sur la notion de **pacte contributionnel** qui relie auteur et lecteur autour d'un texte qu'ils co-construisent (dans la connivence ou dans la concurrence : c'est une conséquence du Principe de Coopération³⁷ de Grice, 1989 [1]).

Conclusion

Nous avons présenté les principes d'une analyse de texte reposant sur l'approche contributionnelle, visant à décomposer le texte en contributions linguistiques, unités de lecture articulatoires d'énoncés aux propriétés de complétude ponctuelles (une contribution donnée est autonome et reflète une structure organisée et délimitée par des marqueurs contributionnels) ; la complétude exprimée par le niveau contributionnel permet, lorsque l'on met bout à bout toutes les contributions repérées dans un texte, de rendre compte de la complétude du texte lui-même, – celui-ci étant considéré comme une contribution globale, ou macro-contribution constituée de toutes ses sous-unités, les sous-contributions.

Nous avons replacé cette approche dans l'histoire de la notion de contribution en linguistique, partant notamment de Grice, 1989 [1] qui en fait l'unité de base de ses réflexions sur la régulation conversationnelle. D'autres reprendront cette notion pour la définir, notamment pour la distinguer de l'énoncé (Nemo, 2001 [2]) puis lui donner une indication de taille à l'intérieur du texte (Português, 2011 [3]). D'autres encore se saisiront de la notion de contribution sur un plan cognitif (Clark Schaefer, 1989 [4]) tandis que certains (Upton Cohen, 2009 [5]) forgeront d'autres unités de lecture du texte (*moves*) qui ne recourent que partiellement la notion de contribution linguistique.

Puis nous avons donné un exemple d'utilisation de l'approche contributionnelle en l'appliquant à un type de texte formaté, le texte de brevet d'invention, que nous avons caractérisé et réduit à un modèle invariant de données contributionnelles permettant de

rendre compte de sa construction mais aussi des phénomènes de complétude qui le caractérisent : quand toutes les contributions du modèle dégagé sont apparues dans l'ordre prévu, le texte « brevet d'invention » est clos.

Enfin, en partant du caractère heuristique conféré à la notion de contribution, nous avons proposé les prémices d'une Théorie Contributionnelle du Texte visant à utiliser la notion de contribution pour rendre compte de tous les types de textes.

Références

1. H.P. Grice, *Studies in the way of words* (Harvard University Press, 1989)
2. F. Nemo, « *Contributions, énoncés, constructions, morphèmes. Éléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation – Volume 1 – Habilitation à diriger des recherches* », Université Paris 8 (2001)
3. Y. Português, « *Contribution à une théorie linguistique du texte : la complétude textuelle comme heuristique* ». Doctorat en Sciences du langage (dir. F. Nemo), Laboratoire Ligérien de Linguistique, Université d'Orléans (2011)
4. H.H. Clark, E.F. Schaefer, « Contributing to discourse », *Cognitive Science*, **13**, 259-294 (1989)
5. T. Upton, M. Cohen, « An Approach to Corpus-based Discourse Analysis: The Move Analysis as Example », *Discourse Studies*, **11**, 5, 585–605 (2009)
6. F. Nemo, M. Petit, Y. Português, « Profilage sémantique et plurisémié », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, **31**, (2012)
7. H.P. Grice, « Logic and conversation », *Syntax and semantics*, **3** (1975)
8. J.L. Austin, *How to do Things with Words* (Clarendon Press, Oxford, 1962)
9. J.L. Austin, *Quand dire c'est faire* (Seuil, Paris, 1970)
10. V. Tauli, *Introduction to a theory of language planning* (Almqvist & Wiksells, Uppsala, 1968)
11. J. Searle, *Les Actes de langage - « Essai de philosophie du langage »*, Traduit de l'américain (Hermann, Paris 1972)
12. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire* (Hermann, Paris, 1972)
13. O. Ducrot, *Le dire et le dit* (Éditions de minuit, Paris, 1984)
14. F. Nemo, « Contraintes énonciatives et argumentativité », *Semantikos*, **9**, n°2 (1985)
15. D. Sperber, D. Wilson, « Linguistic form and relevance », *Lingua*, **90**, 1-25 (1993)
16. J.M. Swales, *Aspects of Article Introductions* (University of Aston, Birmingham, 1981)
17. J.M. Swales, *Genre analysis : English in Academic and Research Settings* (Cambridge University Press, 1990)
18. D. Biber et al., *Discourse on the Move - Using corpus analysis to describe discourse structure* (John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphie, 2007)
19. J.M. Adam, *Les textes : types et prototypes* (Nathan Université, Paris, 1997)
20. F. Rastier, « Discours et texte », *Texte !* (2005)

21. J. Dubois, *Dictionnaire de linguistique* (Larousse, Paris, 1973)
22. F. Nemo, *Contributions, énoncés, constructions, morphèmes. Éléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation. Synthèse. Habilitation à diriger des recherches*, Université Paris 8 (2001-S)
23. P. Charaudeau, « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, **117** (1995)
24. J. Charconnet, « *Rhétorique de la découverte et de la vulgarisation scientifique : Une étude des formes de l'analogie dans le discours de la génétique* », Université Paris VIII (1999)
25. M. Lefebvre, « Les écrits scientifiques en action. Pluralité des écritures et enjeux mobilisés ». *Sciences et écriture*, dossier de Sciences de la société, **67** (2006)
26. B. Latour, *La Science en action* (Gallimard, Paris, 1989)
27. CAE, « Les Marchés de brevet dans l'économie de la connaissance » (version provisoire du *Rapport du Conseil d'Analyse Économique*, 2010)
28. C. Bazerman, *Shaping Writing Knowledge. The Genre and Activity of the Experimental Article in Science* (University of Wisconsin Press, Madison, 1988)
29. S. Mejri, « Stéréotypes en langues et en discours », *Revue Interdisciplinaire "Textes & contextes"*, **5** (2010)
30. J.M. Adam, *Genres de récits, « Narrativité et généricité des textes »* (Harmattan-Academia, Paris, 2012)

¹ Pour la distinction entre *genre* et *type* de texte, voir *infra*, 3.2.

² Cf. *infra*.

³ Grice, 1975 [7] repris dans Grice, 1989 [1], pp. 22 *et sq.*

⁴ « *Make your conversational contribution such as is required* » : « Faites que votre contribution à la conversation soit telle qu'exigée » (c'est nous qui traduisons et soulignons) ; *ibid.*

⁵ Nemo, 2001 [2], Partie 1K, Document 42, « *Sémantique des performances énonciatives* », p. 7.

⁶ Grice, 1989 [1], *ibid.*

⁷ Cf. e.g. Austin, 1962 [8], 1970 [9] ; Tauli, 1968 [10], Searle, 1972 [11] ; Ducrot, 1972 [12], 1984 [13] ; Nemo, 1985 [14].

⁸ Upton Cohen, 2009 [5], p. 4.

⁹ « caractéristiques linguistiques » : *ibid.*, p. 15.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Les deux sens sont nécessairement liés, mais nous utilisons évidemment le premier dans nos analyses.

¹² D'ouverture, de fermeture ; on distingue aussi des marqueurs à fonction de balises, signalant le déroulement d'une contribution donnée.

¹³ Cf. *infra* l'exemple de modèle contributionnel dégagé pour le texte de brevet d'invention.

¹⁴ Voir ci-après.

¹⁵ Nous voyons là un écho à Adam, 1997 [19] à propos de sa définition de la textualité : « suite de propositions liées progressant vers une fin » (p. 45) – c'est nous qui soulignons. Voir aussi plus bas, 3.2.

¹⁶ Les clarifications de François Rastier, par exemple, datent de 2005 : cf. « Discours et texte », in Rastier, 2005 [20].

¹⁷ Dubois, 1973 [21].

¹⁸ Sur ce point, voir aussi Nemo, 2001-S [22] : « (...) si l'on remplaçait *contribution* par *énoncé* les maximes ne tiennent plus, sauf si la contribution est réduite à un énoncé. »

¹⁹ Charaudeau, 1995 [23].

²⁰ Portuguès, 2011 [3], 1ère partie, A3, p. 35 : l'interdépendance est définie par le fait que, dans une contribution, des éléments en appellent d'autres.

²¹ Voir Charconnet, 1999 [24].

²² Cf. Lefebvre, 2006 [25] pour une introduction à la place des écrits et des écritures dans l'activité scientifique.

²³ Latour, 1989 [26].

²⁴ Ducrot 1984, p. 90 [13].

²⁵ Pour paraphraser le *Quand dire c'est faire* de J. L. Austin dans sa traduction française (Austin, 1970 [9]). Voir aussi *infra* « Contribution juridique ».

²⁶ La Classification Internationale des Brevets, dans sa version de 1971, recouvre 8 sections techniques distinctes, elles-mêmes décomposées en classes et sous-classes.

²⁷ En 2008 on comptait près de 2 millions de dépôts de brevets dans le monde, deux fois plus qu'en 1990 (CAE, 2010 [27]).

²⁸ Sur la rhétorique des textes scientifiques, voir Bazerman, 1988 [28].

²⁹ Voir par exemple : *Le formulaire brevet. Comment remplir votre dossier de dépôt de brevet ?* sur https://www.inpi.fr/sites/default/files/formulaire_brevet.pdf.

³⁰ *topos* pris ici dans le sens de lieu commun et de banalisation de l'expression.

³¹ Cf. Mejri, 2010 [29].

³² Pour la terminologie utilisée, cf. *supra*.

³³ Voir Adam, 2012 [30], p. 14.

³⁴ pp. 21-22.

³⁵ *i.e.* qui s'attache aux mouvements, déformations et états d'équilibre des systèmes.

³⁶ Dont la typologie exhaustive reste à établir pour chaque type de texte envisagé.

³⁷ Cf. *supra*.